

Forum Ecolo-Etopia sur la biométhanisation de déchets ménagers

Bientôt une centrale verte à Assesse !

14/10/2005

C'est en 2008 que l'unité de biométhanisation de déchets ménagers de la province de Namur devrait ouvrir ses portes. Permettant de transformer des déchets ménagers humides en compost et en biogaz valorisable sous forme de chaleur ou d'électricité, la biométhanisation est une technique moderne au service de l'environnement et de l'économie. Lors d'un forum organisé par Etopia, centre d'animation et de recherche en écologie politique et par les Ecolos namurois, ce vendredi 14 octobre, des exposés scientifiques et techniques, notamment du gestionnaire d'un tel outil qui fonctionne déjà à Ypres, ont permis d'en mettre en évidence les multiples avantages. Reste à présent, alors que ce projet fait l'objet d'un consensus politique des forces politiques namuroises, à obtenir le feu vert du Ministre wallon responsable des déchets, Benoît LUTGEN, manifestement peu pressé de faire avancer ce dossier...

Depuis 2000, la politique des déchets en province de Namur a connu de beaux progrès. Si le volume total des déchets récoltés est constant, le volume de ceux qui sont aujourd'hui mis en décharge a fortement diminué, grâce notamment au recours aux poubelles à puces et au développement des parcs à conteneurs. Et cela pour le plus grand avantage du portefeuille des particuliers comme des collectivités locales. Reste qu'il faudra, dès lors que le projet d'installation d'un incinérateur à Achêne (Ciney) a, heureusement, été abandonné, construire un outil propre à notre Province de gestion de déchets. Sous l'impulsion d'ECOLO, notamment sous la législature arc-en-ciel et, aujourd'hui, avec le soutien de toutes les forces politiques namuroises, la biométhanisation pourrait être celle-là. Le projet namurois d'usine verte devrait pouvoir permettre à terme de « digérer » les 40% de matières organiques que contiennent nos poubelles, pour un total de 25.000 tonnes par an.

La biométhanisation est une technique aujourd'hui éprouvée, qui permet de traiter les déchets à moindre coût, tout en produisant de l'énergie (soit par cogénération, soit par production d'électricité). De nombreuses « usines » de ce type existent autour de nous, notamment à Ypres, où l'intercommunale IVVO traite les déchets ménagers organiques d'une dizaine de communes (dont les côtières, La Panne et Coxyde) depuis 2004, avec des résultats tout à fait probants et une technique éprouvée. Son responsable d'exploitation, M. Johan DELL'HAYE a pu expliquer comment cette technique fonctionne depuis la collecte des déchets organiques en porte-à-porte, jusqu'à la fin du processus, en passant par le contrôle et le tri des déchets entrants, leur décantation pendant une vingtaine de jours et l'analyse chimique du compost produit et mis sur le marché horticole local.

En province de Namur, c'est le BEP qui est l'initiateur d'un tel projet dont le coût total serait de 13 millions d'euros, financé à 50% par la Région Wallonne, si celle-ci donne son feu vert. Cela représenterait un coût de gestion des déchets à la tonne de 45 euros... pour plus de 100 euros la tonne en cas d'incinération, sans compter les multiples avantages environnementaux ! Un appel à candidatures international a été lancé, pour cette centrale verte qui serait installée à Assesse, à proximité d'un zoning artisanal vers lequel on pourrait valoriser, en circuit court, la chaleur produite par le processus de biométhanisation. Quatre opérateurs internationaux ont introduit leur candidature... parmi lesquels devrait être choisi, en décembre 2005, celui qui construira ce merveilleux outil, qui devrait dès lors être opérationnel dans le courant 2008.

Mais pour cela, il faut que le Ministre wallon de l'environnement, Benoît Lutgen, se décide quant à la politique qu'il mènera en matière de déchets sous cette législature. Malgré de régulières interpellations de celui-ci par Bernard WESPHAELE, député wallon Ecolo, on attend toujours de savoir ce qu'il en sera et si le Ministre privilégiera plutôt la biométhanisation que l'incinération. Selon des informations officieuses, le Ministre cdH renoncerait au développement des quatre « centrales vertes » prévues en Wallonie sous l'arc-en-ciel mais accepterait de soutenir les provinces dans lesquelles un tel outil ferait l'objet d'un consensus, ce qui est le cas à Namur. Reste cependant à attendre la confirmation de ce qui serait une bonne nouvelle pour les Namurois mais une mauvaise pour les Wallons et leur environnement !